

Mémorandum régional 2024

Dans le cadre des prochaines élections régionales, fédérales, européennes et communales, nous, les Centres Régionaux d'Intégration et les fédérations d'ILI (Initiatives Locales d'Intégration), souhaitons réaffirmer notre attachement à cette vision de l'intégration et encourager les futurs gouvernements à assurer son inscription dans leurs réflexions comme dans leurs décisions.

[> Mémoire pour l'intégration des personnes étrangères – 11/2023 \(PDF\)](#)



Nous souhaitons attirer l'attention sur certains freins et obstacles que rencontrent les personnes étrangères en Région wallonne et qui les empêchent de participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle.

Dans la plupart des situations, les difficultés que rencontrent les personnes sont identiques à celles rencontrées par tout·e autre citoyen·ne, surtout vivant dans des conditions de précarité. Ce sont notamment :

- Des problèmes d'accès à l'emploi, au logement, aux services (publics notamment) ou encore aux soins de

santé ;

- Des problèmes de mobilité dans les zones rurales ;
- Des problèmes pour faire garder leurs enfants en bas âge ;
- Des problèmes de discrimination (handicap, orientation sexuelle, âge, fortune, état civil, convictions politiques, religieuses ou syndicales, état de santé, caractéristiques physiques ou génétiques, naissance, origine sociale).

S'y ajoutent, en sus, des spécificités qui leur sont propres :

- Des problèmes liés à la langue ;
- Des problèmes liés à la méfiance qui leur est portée sur fond de stéréotypes ou de préjugés ;
- Mais aussi des problèmes de discrimination et de racisme (les critères dits « raciaux » : la prétendue race, la couleur de peau, la nationalité, l'ascendance et l'origine nationale ou ethnique, ainsi que d'autres critères tels que les convictions philosophiques ou religieuses).
- Des solutions existent pour remédier à ces difficultés. Le présent document reprend les nombreuses recommandations que formulent les fédérations d'ILI et les Centres Régionaux d'intégration, acteurs clés de la politique wallonne d'intégration, quant à l'accès aux droits fondamentaux et à la construction d'une société inclusive et harmonieuse.
- De manière générale, nous souhaitons que le futur Gouvernement régional mette une priorité sur les questions de vivre ensemble, de fracture numérique, d'exercice de la citoyenneté et de lutte contre le racisme et les discriminations. Nous plaignons pour de la transversalité et des mesures spécifiques aux différentes compétences régionales (emploi, formation, logement...) voire ressortant d'autres niveaux de pouvoir (séjour, nationalité, reconnaissance de diplôme...).

En cohérence avec ces ambitions politiques, nous formulons une série de constats et de propositions en vue de renforcer le secteur de l'intégration en Wallonie. Celui-ci en a grand besoin. De nombreux opérateurs professionnels, en particulier les ILI, souffrent en effet d'une insécurité et d'un sous-financement chroniques qui pénalisent leurs publics et leurs travailleur·euses. Nous invitons dès lors les futurs mandataires wallons à agir en faveur :

Du déploiement d'une offre de services adaptée à la demande émanant des publics étrangers et d'origine étrangère résidant sur le territoire ;

D'un investissement accru sur **des axes d'intégration trop peu investis (interculturalité, insertion socioprofessionnelle) ;**

Du renforcement des opérateurs par le biais d'une véritable reconnaissance structurelle et d'un subventionnement à la hauteur des moyens engagés pour mettre en oeuvre leurs activités ;

D'une gouvernance plus collaborative, d'une valorisation des professionnel·les du secteur et d'une concertation constructive avec leurs représentant·es.

—ALEAP, CAIPS, CODEF, COPILI, DisCRI, FdSS, Risome

